

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 février 2026

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES
- (N° 2250)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 175

présenté par

Mme Louwagie, M. Bazin, Mme Bonnard, Mme Frédérique Meunier et Mme de Maistre

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 12 BIS C, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--